

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 octobre 2013

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Gruppe de liaison GC/Eglises de 12h15 à 13h45

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président communique que M. le député Olivier Mayor a exprimé la volonté de démissionner de la Commission thématique des systèmes d'information pour la fin du mois d'octobre. Il sera pourvu à son remplacement. Par ailleurs, il lit un courrier du Conseil d'Etat adressé au Grand Conseil et concernant le bâtiment Neuropolis (retrait de l'EMPD accordant un crédit d'investissement de CHF 35 millions).</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations : (13_INT_173) Marc-Olivier Buffat, (13_INT_174) Fabienne Freymond Cantone.</p> <p>Postulats : (13_POS_044) Jean-François Cachin, (13_POS_045) Régis Courdesse, (13_POS_046) Isabelle Chevalley.</p> <p>Initiative : (13_INI_004) Nicolas RoCHAT Fernandez.</p> <p>Pétitions :(13_PET_019) "Sauvons la faune pour les générations futures"; (13_PET_020) "Le Vivarium doit vivre!".</p>			
TRAITE	3.	(GC 078) Assermentation de 2 membres de la Cour des comptes du Canton de Vaud – Législature 2014-2019			
TRAITE	4.	<p>(GC 079) Election complémentaire d'un juge au Tribunal cantonal à 100%</p> <p>Bulletins délivrés : 130; bulletins rentrés : 130; bulletins nuls : 4; bulletins valables : 126; bulletins blancs : 3; majorité absolue : 64.</p> <p>Ont obtenu des voix : 1. Mme Céline Courbat (68 voix); M. Andrea Braconi (55 voix).</p> <p>Est élue : Mme Céline Courbat.</p>	GC	Ansermet J.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 octobre 2013

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	5.	(GC 080) Election complémentaire d'un juge au Tribunal cantonal à 80% Bulletins délivrés : 137; bulletins rentrés : 137; bulletins nuls : 0; bulletins valables : 137; bulletins blancs : 4; majorité absolue : 69. Ont obtenu des voix : 1. M. Guillaume Vianin (102 voix) ; 2. Mme Isabelle Guisan (14 voix); M. Patrick Gigante (12 voix). Est élu : M. Guillaume Vianin.	GC	Ansermet J.	
TRAITE	6.	(GC 081) Election complémentaire d'un juge au Tribunal cantonal à 50% Bulletins délivrés : 128; bulletins rentrés : 128; bulletins nuls : 1; bulletins valables : 127; bulletins blancs : 11; majorité absolue : 64. Ont obtenu des voix : 1. Mme Natacha Berberat (74 voix); 2. Mme Viviane Aebi (42 voix). Est élue : Mme Natacha Berberat.	GC	Ansermet J.	
RENV-CE	7.	(13_INT_168) Interpellation Denis Rubattel - Prisons vaudoises : chaque jour sa peine, chaque jour sa surprise ! (Développement)	DINT		
RENV-CE	8.	(13_MOT_020) Motion Mathieu Blanc et consorts - Interdisons efficacement la mendicité organisée! (Suite des débats) Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées par 76 oui, 47 non et 4 abstentions (prise en considération de la motion telle qu'amendée par la commission et renvoi au Conseil d'Etat). A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 78 oui, 49 non et 2 abstentions.	DINT, DSE	Marion A. (Majorité), Brélaz F. (Minorité), De Montmollin M. (Minorité)	
RENV-COM	9.	(13_MOT_032) Motion Raphaël Mahaim et consorts au nom du groupe des Verts en faveur de la géothermie - pour voir loin, il faut creuser profond ! (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.	DSE		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	10.	<p>(28) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) du 16 mai 2006 et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la motion Bernard Borel pour une notation énergétique des logements (08/MOT/24) et sur les postulats - Olivier Français concernant la construction d'usines-barrages sur le Rhône à Bex-Massongex et Illarsaz (07/POS/002) - des groupes des VER SOC AGT et AdC : Projet de centrale électrique thermique au charbon, un projet du passé (08/POS/082) - Claude-Eric Dufour demandant si le potentiel énergétique des eaux usées est judicieusement utilisé (09/POS/115) - Yves Ferrari au nom du groupe des Verts pour un green new deal vaudois dans le domaine énergétique (09/POS/121) - Alexis Bally au nom du groupe des Verts intitulé "Pour un canton solaire" (09/POS/122) - Régis Courdesse et consort concernant une fiscalité écologique pour l'électricité renouvelable (09/POS125) - Isabelle Chevalley demandant la modification du règlement d'application de la loi sur l'énergie visant à restreindre l'usage du mazout comme moyen de chauffage (09/POS/132) - Vassilis Venizelos demandant l'inscription dans la loi d'une conception cantonale en matière d'énergie (09/POS/164) - Yves Ferrari : après le peuple, le Grand Conseil, le Conseil d'Etat aura-t-il enfin une politique énergétique en faveur des renouvelables ? (09/POS/172) - Régis Courdesse demandant une fiscalité pour encourager l'assainissement énergétique des bâtiments (10/POS/178) - Jacques Perrin et consorts pour la création d'une coopérative solaire permettant d'encourager la pose de capteurs photovoltaïques (10/POS/217) - Fabienne Freymond Cantone pour une augmentation substantielle de la production d'énergies renouvelables dans le canton de Vaud (10/POS/225) - Philippe Martinet et consorts pour un plan d'action rapide conduisant à mieux utiliser l'énergie (11/POS/245)(3ème débat) <p>(3ème débat): art. 16a: le texte adopté à l'issue du 2ème débat (oui) est préféré par 60 oui, 55 non et 4 abstentions. Art. 39a: le texte adopté à l'issue du 2ème débat (oui) est</p>	DSE.	Renaud M. (Majorité), Ferrari Y. (Minorité)	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		<p>préférée par 61 oui, 58 non et aucune abstention. En votation finale, la loi vaudoise sur l'énergie est adoptée par 109 oui, 10 non et 4 abstentions.</p> <p>Les conclusions du rapport de la majorité de la commission relativement aux rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les différents motion et postulats sont acceptées: tous les rapports sont adoptés, sauf ceux sur le postulat Régis Courdesse et consort concernant une fiscalité écologique pour l'électricité renouvelable (les conclusions de la commission sont adoptées par 89 oui, 1 non et 8 abstentions) et sur le postulat Régis Courdesse demandant une fiscalité pour encourager l'assainissement énergétique des bâtiments (les conclusions de la commission sont adoptées par 97 oui et 7 abstentions).</p>			
RENV-CE	11.	(13_INT_169) Interpellation José Durussel - Sécurité des sites et monuments historiques, attention danger, on ferme ! (Développement)	DFIRE		
RENV-CE	12.	(13_INT_170) Interpellation Alexandre Berthoud et consorts - Va-t-on cautionner une politique fiscale confiscatoire vis-à-vis de l'agriculture ? (Développement)	DFIRE		
TRAITE	13.	(13_INT_098) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Brigitte Crottaz et consorts - La récolte du PET va-t-elle disparaître dans les eco-points ?	DSE.		
TRAITE	14.	(13_INT_127) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Maurice Treboux - Une nouvelle façon de noyer le poisson !	DSE.		
TRAITE	15.	(13_INT_099) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero - L'Etat devra-t-il venir au secours d'Alpiq ?	DSE.		
TRAITE	16.	(13_INT_139) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Yves Rapaz - Energie renouvelable, l'hydraulique ne mérite-t-elle pas aussi notre soutien ?	DSE.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 octobre 2013

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	17.	(12_MOT_016) Motion Alexis Bally et consorts concernant la collecte sélective des déchets dans les grands centres commerciaux La transformation de la motion en postulat est acceptée par son auteur (art. 123 al. 3 LGC). Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à une très large majorité, moins trois avis contraires et quelques abstentions (prise en considération de la motion transformée en postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DSE	Buffat M.	
RENV-T	18.	(13_POS_022) Postulat Raphaël Mahaim et consorts - Récompenser le dépôt de plaques	DSE	Chevalley I.	05/11/2013
RET	19.	(51) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 35 millions pour le projet commun EPFL/UNIL à la réalisation du bâtiment Neupolis dans le cadre d'un financement européen du « Human Brain Project ». Le Conseil d'Etat informe le Grand Conseil du retrait de l'EMPD, selon art.137, al. 4 LGC	DFIRE.	Vuillemin P.	

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :